

Comment signaler un dépôt sauvage

GUIDE PRATIQUE

AGIR ENSEMBLE

Chaque année, des centaines de dépôts sauvages sont découverts dans nos communes. Ces accumulations illégales de déchets ne sont pas qu'un problème esthétique : elles représentent un véritable danger pour notre cadre de vie. **Signaler, c'est agir.** Ce guide vous explique simplement comment faire.

Pourquoi est-il essentiel de signaler ?

Un dépôt sauvage laissé sans intervention a des conséquences en cascade. Plus on attend, plus la situation s'aggrave. Voici les trois raisons principales pour ne jamais ignorer un dépôt illégal :



Risque sanitaire

Les déchets abandonnés peuvent contenir des substances toxiques, attirer des nuisibles (rats, moustiques) et contaminer les sols ainsi que les nappes phréatiques. La santé des riverains est directement menacée.



Effet d'appel

Un premier tas de déchets attire d'autres. C'est un phénomène bien connu : un site déjà souillé devient rapidement une décharge informelle. Signaler tôt permet de briser ce cercle vicieux.



Dégradation de l'environnement

Faune, flore et paysages souffrent directement des dépôts sauvages. Les plastiques, huiles et produits chimiques polluent durablement les écosystèmes locaux et dégradent la qualité de vie de tous.

Les étapes pour signaler efficacement

Un signalement bien préparé permet aux services compétents d'intervenir plus rapidement. Suivez ces trois étapes simples pour que votre alerte soit la plus utile possible.

1 Identifier précisément le lieu

Repérez l'adresse exacte, le nom de la rue ou du chemin, et si possible les coordonnées GPS. Un point de repère visible (panneau, intersection, bâtiment) aidera les équipes à localiser le site sans délai.

2 Prendre une ou plusieurs photos

Photographiez le dépôt sous différents angles en incluant des éléments de contexte (route, végétation, panneaux). Ces preuves visuelles sont indispensables pour évaluer la gravité et déclencher l'intervention adaptée.

3 Rassembler les informations clés

Avant de contacter les autorités, notez les détails essentiels qui accéléreront le traitement de votre signalement.

Que noter exactement ?

Type de déchets

Ménagers, encombrants, gravats, produits chimiques, pneus, déchets verts...

Volume approximatif

Quelques sacs, un coffre de voiture, une benne entière ? Donnez un ordre de grandeur.

Danger immédiat ?

Odeurs suspectes, liquides qui s'écoulent, proximité d'un cours d'eau ou d'habitations ? Signalez-le impérativement.

Astuce

Activez la géolocalisation de votre téléphone avant de prendre vos photos : les métadonnées GPS intégrées faciliteront la localisation automatique du dépôt par les services techniques.



i adresser votre signalement ?

Selon la nature et la gravité du dépôt, plusieurs interlocuteurs peuvent intervenir. Choisissez le bon contact pour une prise en charge rapide et efficace.



CADEMA

Pour les **déchets ménagers** et assimilés. La communauté d'agglomération gère la collecte et peut organiser un enlèvement. C'est souvent votre premier interlocuteur.



Votre municipalité

La mairie dispose du pouvoir de police du maire. Elle peut dresser un procès-verbal et ordonner le nettoyage du site. Contactez le service **environnement** ou **voirie**.




ARS (Agence Régionale de Santé)

En cas de **risque sanitaire avéré** : présence de produits chimiques, amiante, seringues ou déchets médicaux. L'ARS peut déclencher une intervention d'urgence.



Police municipale

Si la situation est **grave ou dangereuse** (obstruction de voie, risque d'incendie, flagrant délit), alertez directement la police municipale pour une intervention rapide.

 **Vous ne savez pas qui contacter ?** Commencez toujours par appeler votre mairie. Les services municipaux sauront vous orienter vers le bon interlocuteur selon la situation.

! Votre sécurité avant tout

Ne jamais intervenir seul sur un dépôt dangereux.

Votre rôle est de **signaler**, pas de nettoyer. Certains dépôts peuvent contenir des substances toxiques, des objets tranchants ou des matériaux instables. Manipuler ces déchets sans équipement adapté vous expose à des risques réels pour votre santé.

Ne touchez à rien

Ne déplacez jamais les déchets, même pour « dégager le passage ». Certains produits peuvent être corrosifs ou inflammables.

Gardez vos distances

Restez à distance raisonnable, surtout en présence d'odeurs fortes ou de liquides suspects.

Prévenez les autorités

Un simple appel ou un signalement en ligne suffit. Les professionnels disposent du matériel nécessaire pour intervenir en toute sécurité.

Ensemble, protégeons notre cadre de vie

Chaque signalement compte. En prenant quelques minutes pour alerter les services compétents, vous contribuez à un environnement plus sain et plus propre pour tous. **Signaler un dépôt sauvage, c'est un geste citoyen simple et efficace.**

